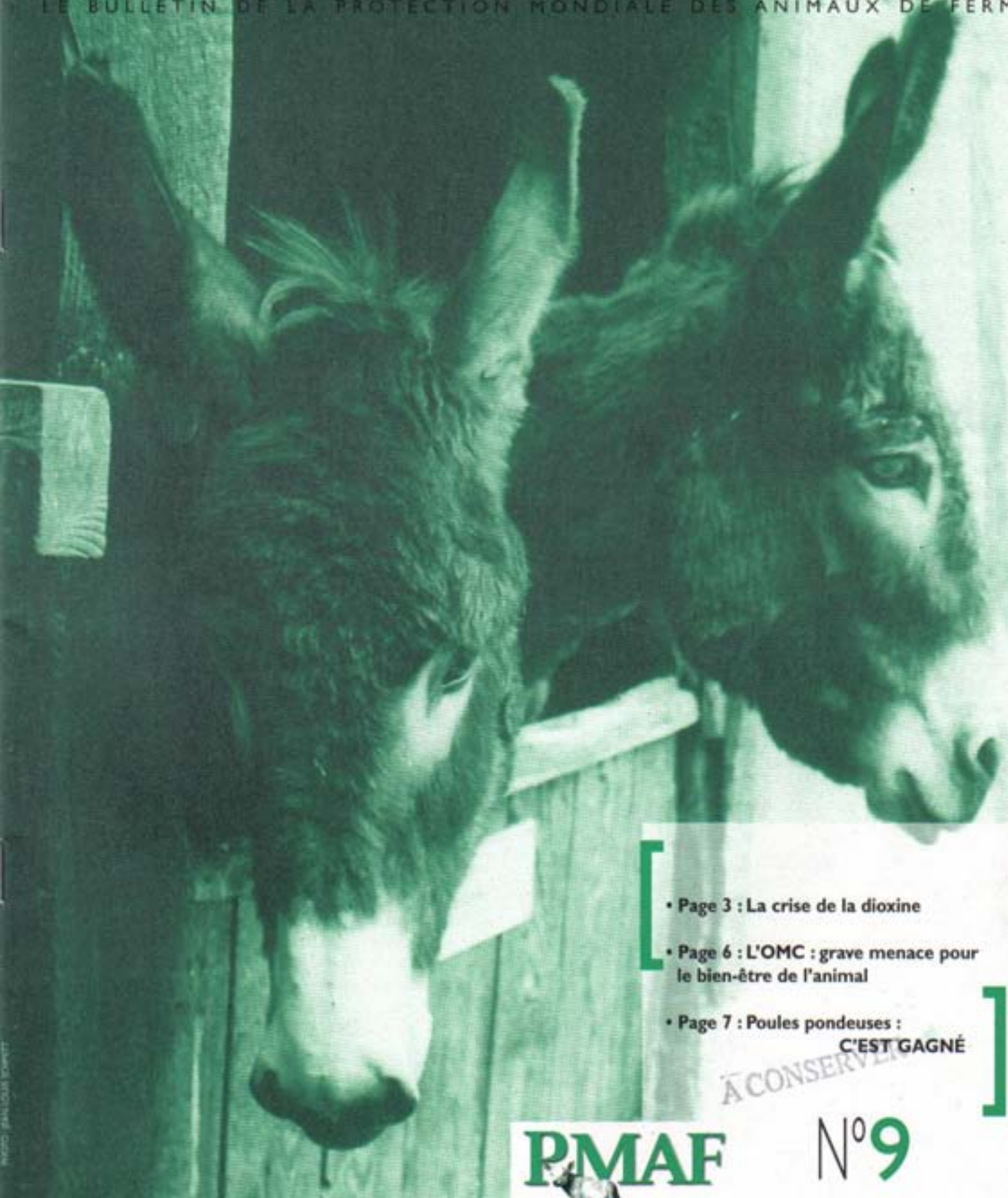


champ libre

LE BULLETIN DE LA PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME



- Page 3 : La crise de la dioxine
- Page 6 : L'OMC : grave menace pour le bien-être de l'animal
- Page 7 : Poules pondeuses : C'EST GAGNÉ

À CONSERVER

PMAF



N°9



Editorial

Merci.

Chers amis,



En juin dernier, les 15 ministres de l'Agriculture ont voté une réglementation qui n'autorisera plus l'utilisation des cages en batterie pour les poules pondeuses à partir de 2012. Après cette date, seules pourront être utilisées des cages qui seront équipées de perchoirs, de nids, d'un dispositif pour user les griffes et qui apporteront au moins 750 cm² à chaque poule. En réalité, nous croyons qu'aucun éleveur n'utilisera ces cages enrichies car elles ne seront pas rentables économiquement. Déjà, un fabricant de bâtiments pour poules élevées au sol nous a précisé que de nombreux éleveurs de poules en batterie l'ont contacté pour convertir leur élevage.

Cette victoire a pu être obtenue grâce à tout le travail de la **PMAF** en France et dans les différents pays de l'Union Européenne. Cette victoire, nous la devons aussi et surtout à Compassion In World Farming (CIWF). Il y a 30 ans, cette association a commencé une campagne au Royaume-Uni contre les cages en batterie pour les poules pondeuses. Depuis une dizaine d'années, CIWF a développé ses actions au niveau international. C'est ainsi que des bureaux de CIWF ont été ouverts en Irlande, au Pays-Bas et en Italie. De même, c'est grâce à l'aide de CIWF que nous avons pu, quelques amis et moi-même, créer et développer en France notre association, la Protection Mondiale des Animaux de Ferme, qui a vu le jour il y a 5 ans. La PMAF et CIWF ont également créé une Coalition européenne pour les animaux de ferme qui regroupe de nombreuses associations.

C'est grâce à cette collaboration internationale que nous avons réussi à convaincre l'Union Européenne d'interdire les cages en batterie pour les poules pondeuses. L'union fait la force et les résultats obtenus nous le prouvent une fois de plus.

En France, la **PMAF** a, avec ses faibles moyens, pesé de tout son poids pour obtenir la fin des cages en batterie, avec succès semble-t-il puisque Jean Glavary, notre ministre de l'Agriculture, a finalement voté en faveur de cette interdiction.

Merci à vous tous, qui nous avez aidés dans cette lourde tâche. Sans votre aide, aucune de nos actions n'aurait pu être menée. Avant le vote des ministres de l'Agriculture, nous avons multiplié nos actions contre les cages en batterie. Vous pourrez en prendre

connaissance à travers ce bulletin. Notre tâche n'a pas été aisée car face à nous se trouvaient, notamment, de puissants groupes agro-alimentaires. Nous étions, en quelque sorte, dans la situation du pot de terre contre le pot de fer. Mais le bon sens et la générosité ont eu raison de ces industriels qui n'ont que pour seul souci : gagner davantage d'argent sans aucune contrainte.

Aujourd'hui, la présence internationale de la **PMAF** nous sera également bien utile pour combattre les risques que fait peser l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur nos acquis pour le bien-être des animaux (voir page 6).

Nous allons concentrer nos efforts dans les prochains mois, pour obtenir une interdiction des stalles individuelles dans lesquelles sont élevées les truies en gestation. Dans ces stalles, les truies peuvent seulement se lever et se coucher. Elles ne peuvent effectuer aucun autre mouvement.

Nous allons également développer notre campagne contre les transports d'animaux sur de longues distances.

Chers amis, le monde nous appartient et avec un peu de volonté, nous pouvons le rendre meilleur pour les animaux. La **PMAF** a son rôle à jouer pour que notre société devienne plus juste et plus humaine. C'est grâce à votre mobilisation que les animaux de ferme sont, chaque année, un peu mieux protégés.

Mais tant reste encore à faire ! S'il vous plaît, soutenez nos prochaines campagnes en nous offrant du temps, en envoyant des courriers aux hommes politiques et en nous adressant vos dons qui sont indispensables pour que nous puissions continuer à œuvrer.

Au nom de toute l'équipe de la **PMAF**, merci à tous !

Ghislain Zuccolo,
Directeur

Changé Libin - Editeur PMAF - Compassion in World Farming France - Association régie par la loi du 19 avril 1901
Directeur : Ghislain Zuccolo - Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo - Responsables rédaction : Nathalie Becker
Impression : Impression PMAF - Rue d'Alsace au Buron - BP 30129 - 57032 WAGONNANCE - Déjà 100% recyclée 100%
100% - 042 4332 - Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont envoyés. Les textes publiés s'engagent
sans limitation. Reproduction des textes et des illustrations interdite sans accord préalable.



Elevage

Elevage



La crise de la dioxine éveille les consciences.

L'affaire des poulets à la dioxine qui a éclaté cet été aura eu au moins un atout : elle a conduit les consommateurs à s'interroger une nouvelle fois sur les conditions d'élevage des animaux. La **PMAF** est intervenue lors de cette crise pour rappeler les souffrances quotidiennes des animaux élevés intensivement. Nous avons ainsi pu, à deux reprises, nous exprimer dans *Le Figaro* qui a consacré deux articles à la **PMAF** sous les titres "Poulet, quel calvaire !" et "Dans l'enfer des batteries, les techniques d'élevage soumettent les animaux au stress et à la violence de leurs congénères". Nous avons également été contactés par TF1, France Inter, France Info et le Parisien. Au cœur de la crise, nous avons diffusé un communiqué, dont voici l'essentiel :

La Protection Mondiale des Animaux de Ferme (**PMAF**) appelle à nouveau les consommateurs à donner leur préférence aux achats de poulets fermiers élevés en liberté-Label Rouge et à la viande de porcs fermiers élevés en plein air-Label Rouge. La **PMAF** rappelle que le cahier des charges qui régit l'élevage des poulets Label Rouge interdit totalement l'usage des farines animales dans l'alimentation.

L'association dénonce la course à la productivité qui pose une nouvelle fois une menace, tant pour la santé publique que pour la santé des animaux et leur bien-être. La **PMAF** rappelle que les trois principaux facteurs qui ont permis d'améliorer la productivité des animaux sont la sélection génétique, une alimentation riche en protéine et l'usage d'antibiotiques qui servent d'activateurs de croissance.

Aujourd'hui, l'ensemble des animaux d'élevage est surmené. Les truies sont hyper-prolifiques et enchaînent gestation sur gestation. Les porcs hyper-musclés présentent une sensibilité importante au stress. Les poules pondeuses élevées en batterie produisent près de 300 œufs par an, alors qu'après la Deuxième Guerre mondiale, elles n'en produisaient environ que 150. Lorsqu'elles parviennent à l'abattoir, près de 30% d'entre elles ont des os brisés. Les vaches laitières produisent aujourd'hui dix fois plus de lait que leur propre veau en aurait besoin. Les poulets grossissent deux fois plus vite que leurs congénères d'il y a 30 ans. Leurs pattes ne peuvent plus supporter leur corps énorme et de nombreux poulets souffrent de boiteries. Les dindes, qui sont devenues difformes, ne peuvent plus s'accoupler naturellement et les éleveurs sont obligés de recourir systématiquement à l'insémination artificielle.

Ghislain Zuccolo, directeur de la **PMAF**, précise : "Inévitablement, en jouant avec la santé et le bien-être des animaux, on joue avec notre propre santé. Seule une complète remise en cause de l'élevage intensif au profit de méthodes d'élevage respectueuses de l'animal, permettra d'offrir aux consommateurs des produits sains et de qualité".

La **PMAF** demande à Jean Glavany, ministre de l'Agriculture, d'intégrer la nécessité de garantir le bien-être des animaux dans les décrets d'application de la Loi d'Orientation Agricole, qui sont en cours d'élaboration.

De plus, la **PMAF** souhaite :

- que soient encouragés les modes d'élevage qui permettent un accès quotidien des animaux à l'extérieur ;
- l'utilisation de races à croissance lente et plus naturelle ;
- une nourriture appropriée et adéquate pour chaque espèce ;
- l'abandon de l'isolement et des trop fortes densités d'animaux.



La **PMAF** demande à Jean Glavany, ministre de l'Agriculture, d'intégrer la nécessité de garantir le bien-être des animaux dans les décrets d'application de la Loi d'Orientation Agricole, qui sont en cours d'élaboration.

De plus, la **PMAF** souhaite :

- que soient encouragés les modes d'élevage qui permettent un accès quotidien des animaux à l'extérieur ;
- l'utilisation de races à croissance lente et plus naturelle ;
- une nourriture appropriée et adéquate pour chaque espèce ;
- l'abandon de l'isolement et des trop fortes densités d'animaux.

Hormones : attention Santé !



Interdites depuis la fin des années 1980 dans toute l'Union Européenne, les hormones utilisées pour stimuler la croissance de certains animaux de boucherie, notamment des bovins, sont en vente libre aux Etats-Unis et au Canada et sans contrôle vétérinaire.

Deux rapports d'experts sur les 6 hormones utilisées ont été présentés à l'UE, début mai.

Le premier rapport indique que parmi les 6 hormones utilisées, l'une (l'Oestradiol 17 β) peut à la fois provoquer et aggraver le cancer ; en ce qui concerne les 5 autres, on manque de preuve pour l'instant, pour établir un risque cancérigène. De plus, les résidus de ces 6 hormones

pourraient perturber le développement et l'immunité des enfants et provoquer des troubles endocriniens, neurobiologiques et du cerveau, là aussi surtout chez les enfants. Mais les femmes seraient également particulièrement exposées jusqu'à la première grossesse et lors de la ménopause.

A la suite de ce rapport, la Commission européenne a décidé de ne pas mettre un terme à l'interdiction d'importer de la viande de bœuf traitée aux hormones au sein de l'UE. Mais les autorités américaines contestent le bien-fondé de cette interdiction et l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) a rendu un jugement condamnant le refus de l'UE d'importer de la viande de bœuf traitée aux hormones.

Le second rapport indique que l'utilisation abusive des hormones et le manque de contrôle aux Etats-Unis et au Canada augmentent les risques déjà mentionnés dans le 1^{er} rapport. Bien qu'en principe la viande arrivant en Europe et provenant d'Amérique du Nord ne doit pas contenir d'hormones, il s'est avéré que sur 258 échantillons de viande et de foie de bœuf américain, 12% contenaient des hormones.

De plus, les injections d'hormones devraient se faire dans l'oreille de l'animal, mais en fait elles se font parfois dans d'autres parties du corps. Ainsi, un pot d'une bouillie à la viande pour bébé fabriquée à partir d'un morceau piqué peut contenir jusqu'à 33 fois la dose d'hormones acceptable en un jour.

Dernier point du second rapport : on trouve sur le marché noir aux USA des hormones non autorisées et les contrôles restent insuffisants.

Bien entendu, la **PMAF** est opposée à l'administration d'hormones destinées à augmenter la production des animaux. En plus des effets nocifs pour la santé humaine, les hormones peuvent avoir de nombreuses conséquences sur la santé et le bien-être des animaux.

La BST menace la santé des vaches

Une hormone de croissance manipulée génétiquement, la somatotropine bovine (BST), est administrée aux vaches dans certains pays, notamment aux Etats-Unis, pour augmenter la quantité de lait qu'elles produisent. Son utilisation est interdite au sein de l'Union Européenne (UE) depuis 1990, mais cette interdiction expire à la fin de cette année. Or, un récent rapport du Comité Scientifique Vétérinaire (CSV) de l'UE a conclu que la BST menace gravement la santé des vaches. L'usage de cette hormone peut être à l'origine de boiteries, de mammites, qui sont des infections douloureuses des pis, et provoquer des enflures là où les vaches sont régulièrement piquées, qui peuvent ne pas disparaître. Dans son rapport, le CSV a écrit : " L'administration de la BST cause un appauvrissement important et significatif du bien-être (des vaches laitières) à cause d'une augmentation des problèmes aux pattes, de mammites et de problèmes liés à la reproduction et d'autres maladies liées à la production. Ce sont des problèmes qui n'apparaîtraient pas si la BST n'était pas utilisée et qui se traduisent souvent par des douleurs inutiles, des souffrances et de la détresse. Si la production de lait se faisait par d'autres moyens qui résulteraient dans des problèmes de santé et d'autres problèmes de bien-être cités ci-dessus, ces moyens ne seraient pas acceptables. L'injection de BST à répétition tous les 14 jours cause également des enflures localisées qui peuvent gêner les animaux, d'où un appauvrissement de leur bien-être. (...) En conséquence, du point de vue du bien-être des animaux, et notamment de leur santé, le Comité scientifique sur la santé et le bien-être des animaux est d'avis que la BST ne devrait pas être utilisée chez les vaches laitières. "

De même, le gouvernement canadien a récemment décidé de ne pas autoriser l'utilisation de cette hormone, afin de préserver la santé des vaches laitières. La **PMAF** combat fermement la BST et mène une campagne active, pour que son usage ne soit pas légalisé au sein de l'UE. Nous espérons que le moratoire sur l'utilisation de la BST sera étendu lorsqu'il expirera à la fin de cette année, ou préférablement que son utilisation sera interdite indéfiniment.

En février dernier, la **PMAF** a fait réaliser un sondage par la SOFRES pour connaître la position des Français face aux élevages en batterie des poules pondeuses. Les résultats sont très encourageants. Le sondage a révélé que : **83%** des Français pensent que l'élevage en batterie des poules pondeuses est une pratique cruelle ; **78%** des Français souhaitent que l'Union Européenne (UE)

interdise ce mode d'élevage : **90%** des Français sont prêts à dépenser 15 centimes de plus par œuf, pour avoir des œufs de poules élevées en libre parcours.

Nous avons diffusé auprès de la presse, du ministère de l'Agriculture et de tous les chefs des partis politiques français, les résultats de ce sondage. Le sondage indiquait les sensibilités politiques des personnes interviewées. De ce fait, nous avons reçu des réponses intéressantes, notamment de Lionel Jospin qui nous a répondu au nom du Parti Socialiste : " *Cela ne m'étonne pas que nos électeurs soient largement opposés à ce mode d'élevage. Le Parti Socialiste est depuis longtemps favorable à un élevage extensif, que ce soit en matière de poules pondeuses ou autres espèces d'animaux* ".

Nous avons une nouvelle fois la preuve que les Français sont sensibles au bien-être des animaux et qu'ils souhaitent une agriculture moins intensive. Pourtant, les élevages intensifs restent bien plus subventionnés que les élevages extensifs !

Les Français opposés à l'élevage en batterie.



Elevage

....

Le gavage des oies critiqué par l'Union Européenne

Un rapport adopté par le Comité Scientifique de la Commission européenne en décembre 1998 met en cause le gavage des palmipèdes qui, " *tel qu'il est couramment pratiqué, est préjudiciable au bien-être des volailles* ".

Les auteurs du rapport soulignent que l'industrialisation du secteur et la recherche d'une grande productivité ont eu des conséquences négatives pour les animaux. Ils recommandent de produire le foie gras "dans des conditions acceptables du point de vue du bien-être, qui ne provoquent pas de souffrances inutiles" et suggèrent d'instaurer des méthodes qui ne nécessitent pas le gavage. Ils préconisent l'interdiction des méthodes provoquant des souffrances, notamment les systèmes automatiques d'alimentation et l'utilisation des petites

cages individuelles qui entravent les mouvements des oiseaux. Le rapport recommande aussi une formation adéquate du personnel en charge des animaux.

Premier producteur mondial de foie gras et pratiquement le seul en Europe, la France consomme presque la totalité (85%) de ce qu'elle fabrique. Nous avons produit 12 000 t de foie gras en 1997, soit 76% de la production mondiale. Le reste provient de Hongrie, de Bulgarie, d'Israël et de Pologne. Dans ce dernier pays, le gavage est interdit depuis janvier dernier.

La **PMAF** considère que le gavage des oies est une pratique inacceptable du fait de sa cruauté. Elle demande son interdiction immédiate.



L'OMC - La plus grave menace, aujourd'hui, pour le bien-être animal.



Les règles libre-échangistes de l'**Organisation Mondiale du Commerce (OMC)** se sont déjà montrées très destructrices dans des domaines de la protection animale. Et, à moins d'être transformées, ces règles de l'OMC continueront à être un obstacle majeur aux tentatives d'améliorer la condition animale.

Avec les règles de l'OMC, un pays ou un groupe de pays comme l'UE ne peut pas interdire ou restreindre des importations ou des exportations, même pour des raisons éthiques. Il lui est même impossible d'exiger que des lois de protection animale, de protection environnementale ou de protection de la santé publique soient appliquées aux biens d'importation, de la même façon qu'elles sont appliquées aux produits sur place.

L'OMC, dont le siège est à Genève, met en application un traité international, l'accord général sur le commerce et les droits de douane (le GATT) qui exige que la liberté du commerce doit avoir priorité sur des considérations morales.

Déjà, deux importantes mesures de protection animale prises par l'UE - l'interdiction de l'importation de fourrures venant d'animaux attrapés avec des pièges à mâchoires et l'interdiction de commercialiser des cosmétiques testés sur des animaux - ont été très efflochées à cause de craintes, de la part de l'UE, de contestations venant de l'OMC.

Les règles de l'OMC rendent de plus en plus difficile, pour l'UE, l'introduction de nouvelles et bonnes législations de protection animale. Il en est ainsi parce que, selon les règles de l'OMC, même dans le cas où l'UE éliminerait un système cruel d'élevage sur son territoire, elle ne peut pas interdire l'importation de viandes ou d'œufs provenant d'animaux élevés avec ce système dans des pays extérieurs à l'UE.

En fait, l'Union Européenne a failli reculer devant l'idée d'interdire l'élevage en batterie des poules pondeuses car, avec les règles de l'OMC, elle ne peut pas interdire l'importation d'œufs de batterie. L'UE est tellement inquiète du comportement de l'OMC que la Directive sur les cages de batterie doit être reconsidérée en 2005 s'il n'y a pas, d'ici là, des progrès dans la réforme des règles de l'OMC. De plus, la PMAF déploie en ce moment de gros efforts pour tenter de persuader l'UE d'interdire l'élevage des truies dans des stalles individuelles. Celle-ci pourrait, toutefois, être dissuadée d'adopter cette interdiction parce que, d'après les règles de l'OMC, elle ne pourrait pas interdire l'importation de viande de porc provenant de pays tiers n'interdisant pas l'élevage de truies dans des stalles.

L'OMC empêche également l'UE d'interdire les exportations d'animaux vivants de l'UE vers le Moyen-Orient. Environ 500 000 bovins sont exportés annuellement, principalement

d'Allemagne, d'Irlande et de France, vers le Moyen-Orient. À cause des souffrances endurées par les animaux pendant ces longs trajets, ainsi que des méthodes cruelles de déchargement et d'abattage, il s'agit d'un des cas les plus cruels d'exportation d'animaux vivants. Cependant, même si l'UE voulait interdire ces exportations - ce qui n'est pas le cas actuellement -, elle ne pourrait pas les interdire, et ce à cause des règles de l'OMC.

Récemment, les États-Unis d'Amérique ont interdit l'importation de crevettes pêchées avec des filets qui piégeaient et tuaient des tortues marines menacées d'extinction. Cependant, un jury de l'OMC a déclaré que cette interdiction américaine était illégale. Les États-Unis ont fait appel, mais l'instance d'appel de l'OMC a confirmé en 1998 ce jugement. Si une mesure destinée à empêcher la disparition d'une espèce menacée n'arrive pas à survivre à une mise en cause par l'OMC, il est difficile de croire qu'une quelconque mesure de protection animale soit jamais acceptable aux yeux de l'OMC.

Malheureusement, ces problèmes continueront jusqu'à ce que des pays admettent que les règles de l'OMC doivent être modifiées et permettre aux vraies valeurs - comme le traitement humain des personnes et le traitement humain des animaux - d'avoir priorité sur le libre-échangeisme. C'est pourquoi la PMAF fait campagne pour une réforme des règles de l'OMC.

PERSPECTIVES DE RÉFORME

Une occasion en or se présente. En novembre, des ministres de plus de 135 pays se réunissent pendant 4 jours à Seattle (USA). Commencera alors une série de discussions sur la réduction des barrières douanières et la promotion de la liberté du commerce. Ces discussions (appelées "Millenium Round") dureront de 3 à 5 ans.

Grâce à une action substantielle de la PMAF et d'autres associations de protection animale, notre campagne a eu un écho. Lorsque le Conseil des ministres de l'UE a accepté, en juin, d'éliminer les batteries de poules, ils ont publié, conjointement avec la Commission européenne, une déclaration sur le problème de l'OMC. Cette déclaration affirme que l'on doit tenir compte au niveau international des réglementations de bien-être animal et que ceci devrait être un des points fondamentaux de la position européenne dans la négociation du "Millenium Round".

Cette déclaration est un important pas en avant. Cependant, les partisans d'une liberté totale du commerce ont essayé de réduire sa signification. De plus, en juillet, la Commission européenne a publié une communication formelle sur l'approche européenne du Millenium Round qui ne fait qu'une très brève allusion au bien-être animal. Cela montre que nous avons encore beaucoup de travail à faire pour nous assurer que des considérations éthiques - comme le bien-être animal - soient un élément central de la position de l'Union Européenne dans les négociations du "Millenium Round" de l'OMC. La PMAF estime que lors du Millenium Round, les règles de l'OMC doivent être changées, afin de mettre un terme à leurs effets dévastateurs pour le bien-être animal. Les pays adhérents à l'OMC doivent avoir la possibilité d'introduire des mesures

commerciales (comme des interdictions d'importations ou d'exportations) qui sont sincèrement destinées à obtenir de meilleures normes de protection animale.

En particulier, là où un pays adopte des normes élevées de bien-être animal, il devrait avoir la possibilité d'interdire l'importation de produits obtenus à partir d'animaux qui n'ont pas été élevés selon de telles normes. Présentement, nous sommes dans une situation où les pays peu soucieux de protection animale peuvent nous imposer leurs vues et exiger que nous acceptions leurs produits même si, de notre point de vue, ils ont été produits de façon cruelle.

Déjà, le gouvernement français a cédé une grande part de sa souveraineté (la liberté de légiférer comme il l'entend) à l'Union Européenne. Maintenant, à notre grande consternation, nous trouvons que l'Union Européenne a cédé une partie de sa capacité à légiférer à l'OMC. Il est ridicule que nous - l'UE - ayons signé un traité dont la seule préoccupation est la liberté du commerce et qui exige que d'autres considérations (comme le bien-être animal, l'environnement ou la justice sociale) passent après la libération du commerce.



Action

Ecrivez SVR à :

Monsieur Hubert Vedrine,
Ministre des Affaires Étrangères,
37, quai d'Orsay, 75351 Paris cedex 07

ainsi qu'à :

Monsieur Jean Glavany,
Ministre de l'Agriculture,
78, rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Demandez-leur :

1*) de soutenir la Déclaration publiée par la Commission européenne et le Conseil de l'UE qui souligne que la nécessité de prendre en compte les règles de protection animale devrait constituer un des points fondamentaux de la position de l'UE lors du Millenium Round ;

2*) de faire tout ce qu'ils peuvent, pour que les règles de l'OMC soient réformées, de façon à ce qu'elles cessent de nuire aux efforts faits pour améliorer la condition animale.

Poules pondeuses : la PMAF sur tous les fronts

En juin dernier, les 15 ministres de l'Agriculture ont décidé d'interdire les cages en batterie pour les poules pondeuses à partir de 2012. Dans les semaines qui ont précédé l'adoption de cette décision, la PMAF a accru la pression sur le ministre français de l'Agriculture, en multipliant ses actions.

Lors du Salon de l'Agriculture à Paris, nous avons distribué des tracts contre ce cruel mode d'élevage et nous avons circulé pendant 4 jours devant ce salon avec un camion publicitaire (photo 1) qui arborait des affiches sur chacun de ses côtés avec le message "Hâte aux cages en batterie". Hélas, le dernier jour du Salon, la police nous a demandé de quitter les lieux.



Photo 1.

A quatre reprises, nous avons organisé une action à proximité du ministère de l'Agriculture. La première fois, nous avons organisé une mise en scène en installant en pleine rue un lit avec un sosie de Jean Glavany, le ministre de l'Agriculture qui dormait profondément. Hetty, notre poule pondeuse à taille humaine et notre équipe ont aspergé avec des seaux d'eau le ministre pour tenter de le réveiller. Autour de lui, des panneaux portaient le message : "Monsieur le Ministre, réveillez-vous, il est temps d'agir pour les poules pondeuses !". Cette action a été filmée par France 3 Ile de France et l'agence Reuter TV. De même, nous avons été interviewés par la radio OUI FM. Les agences Associated Press et Réa ont également diffusé auprès des médias des photos de cette

action. Quelques semaines plus tard, nous avons organisé une réception dans la rue où se trouve le ministère, à laquelle nous avons convié le ministre. Nous avons distribué aux passants du café et des tranches de gâteaux préparés avec des œufs de poules élevées en libre parcours. Le ministre, Jean Glavany, ne nous a hélas pas rejoint, mais un membre de son cabinet, Claudine Lebond, nous a reçus. Nous lui avons remis un gâteau géant qui portait une inscription demandant l'interdiction des cages en batterie, ainsi qu'une pétition ayant recueilli 35 000 signatures. Nous avons aussi, à cette occasion, porté à la connaissance du ministère de l'Agriculture les résultats d'un sondage que nous avons fait réaliser et qui a révélé que 78% des Français souhaitent que l'Union Européenne interdise les cages en batterie. Au cours de cette réunion, on nous a une nouvelle fois précisé que le ministère de l'Agriculture était totalement opposé à une interdiction des cages en batterie pour les poules pondeuses. Lors de cette action, nous avons été interviewés pour les actualités nationales de la radio Europe 2. Peu après cet événement, l'équipe de la PMAF et des bénévoles se sont relayés pendant 4 jours à l'intérieur d'une cage en batterie à taille humaine, toujours à proximité du ministère de l'Agriculture et avec la participation de notre poule-mascotte Hetty. Au mois d'avril dernier, nous avons organisé un nouveau tour de France avec notre poule-mascotte Hetty. Nous nous sommes rendus dans les villes de Blois, Clermont-Ferrand, Nevers, Epinal, Saïntes et Cognac. Nous avons été interviewés par les médias suivants : La Liberté de l'Est, l'Est Républicain, Le Journal du Centre, RMC, Radio France, RTL, Radio Altitude, La Nouvelle République des Pyrénées, la Croix du Midi, Sud-Ouest, La Charente Libre et dans 3 villes par France 3.

Enfin, 3 jours avant le vote du Conseil européen des ministres de l'Agriculture, nous avons organisé une manifestation internationale à proximité du ministère de l'Agriculture. Les grandes associations françaises de défense des animaux se sont associées à ce rassemblement, de même que de nombreux membres de Compassion In World Farming (PMAF Royaume-Uni). Nous avions aussi à nos côtés des représentants d'associations venus de Belgique, des Pays-Bas, d'Italie, de Grèce et du Portugal. Cette manifestation a été un véritable succès. A la suite d'une dépêche de l'Agence France Presse, une grande partie des journaux régionaux français en ont parlé, parfois en première page. Notre manifestation a également fait l'objet d'un reportage au journal de TF1.



Gianni Zucconi et Barbara Lisa Pais devant l'ambassade d'Espagne à Paris.

Lors de cette manifestation, nous avons été reçus par le chef de cabinet du ministre de l'Agriculture et par des membres du bureau de la protection animale du ministère. Nous leur avons remis une carte postale géante signée par tous les manifestants et un gâteau préparé avec des œufs de poules heureuses. Au cours de cette réunion, les représentants des associations de différents pays ont chacun pu demander au gouvernement français de soutenir une interdiction des cages en batterie pour les poules pondeuses. Le même jour de cette manifestation, grâce à un don que nous avons reçu, nous avons pu placer une annonce sur une demi page du journal Le Monde pour interpeller le ministre. L'annonce montrait une poule en cage avec le titre "En cage pour la vie, Monsieur Glavany a la clé". Nous avons également diffusé auprès des médias français un dossier de presse réalisé conjointement avec le Conseil National de la Protection Animale, la Fondation Brigitte Bardot, la SPA, la Confédération des SPA de France, la Fondation 30 Millions d'Amis, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir et la Ligue Française des Droits de l'Animal.

Par ailleurs, nous avons également organisé une action auprès des ambassades de tous les pays de l'Union Européenne qui manifestaient une opposition à une interdiction des cages en batterie. C'est ainsi que pendant deux jours, nous avons successivement tenu pendant une heure un stand à proximité des ambassades de Belgique, d'Espagne, du Portugal, de Grèce et d'Italie avec Hetty. Nous

avons été reçus dans chacune de ces ambassades et nous avons remis aux diplomates qui nous ont reçus un gâteau géant qui portait l'inscription "Hâte aux cages en batterie". Nous avons même eu le privilège de rencontrer l'ambassadeur de Grèce!

Nous avons aussi participé à une manifestation organisée par l'association belge Gala devant le ministère belge de l'Agriculture à Bruxelles.

Enfin, le jour du vote par les 15 ministres de l'Agriculture, la PMAF était présente à Luxembourgville sur les escaliers qui les mènent à leur salle de réunion. Jean Glavany a salué Hetty par la phrase "Salut ma poule", et Hetty lui a répondu "Si vous avez un cœur, Monsieur le Ministre, votez pour l'interdiction des cages". **Message entendu** : le lendemain matin, les 15 ministres de l'Agriculture ont voté des mesures si contraignantes pour l'élevage des poules en cage, que cela revient à les interdire

en 2012. A la suite de cette décision qui récompense plusieurs années de travail de toute l'équipe de la PMAF et de ses membres, nous avons été interviewés pour le journal de TF1 et par Europe 1. Nous tenons vivement à remercier nos membres et donateurs, sans lesquels toutes ces actions n'auraient pas pu être menées. Cette victoire est aussi la vôtre!



Manifestation de la PMAF à proximité du ministère de l'Agriculture.



B. Lisa Pais et G. Zucconi apportent nos pétitions au ministère de l'Agriculture.



Collecte de signatures à Clermont-Ferrand.



Le Conseil d'Administration et l'équipe de la PMAF célèbrent la victoire sur les cages en batterie.



Des révélations accablantes de la Commission européenne sur les conditions de transport des animaux en France



La Commission européenne a publié en février le résultat d'une enquête qu'elle a menée en France, pour vérifier l'application de la Directive européenne (Directive 91/628/EEC) qui protège les animaux lors des transports.

Les résultats de cette enquête sont accablants. Lors de sa visite, l'inspecteur de la Commission a constaté que des bovins n'ont pas été déchargés des camions lorsqu'ils sont arrivés dans des ports français, après un long voyage par route (de 54 heures dans un cas) en attendant d'être chargés à bord d'un bateau. A de nombreuses reprises, les bovins n'ont pas bénéficié de 24 heures de repos sur une aire prévue à cet effet, comme le prévoit pourtant la législation européenne. De ce fait, dans les cas de transport par mer, des bovins sont restés confinés à bord d'un camion pour une durée totale pouvant aller jusqu'à 100 heures (dans le cas de transports vers le Maroc).

Dans un port français où se trouvaient un grand nombre de vaches originaires d'Allemagne et des Pays-Bas et destinées à des pays tiers, 7 d'entre elles ont mis bas lors du transport par route ou sur le port.

L'enquêteur de la Commission a constaté que les bateaux, utilisés pour transporter des bovins depuis les ports du Sud de la France vers les pays tiers méditerranéens, présentaient de sérieux inconvénients pour assurer un respect du bien-être des animaux.

De nombreux véhicules utilisés pour transporter des moutons sur des courtes distances n'étaient pas du tout adaptés au transport d'animaux du fait de l'absence d'ouverture pour permettre une ventilation et d'équipements facilitant le déchargement. Bon nombre de véhicules utilisés pour le transport de moutons sur des distances moyennes (plus de 50 km mais moins de 8 heures de trajet) n'avaient pas de toit, pas de compartiments, présentaient des trous à l'horizontale ou à la verticale et présentaient des marches placées beaucoup trop haut pour le chargement d'animaux. De plus, un grand nombre de véhicules qui transportaient des animaux sur de longues distances (plus de

8 heures) n'étaient pas aménagés conformément aux exigences de la Directive européenne. Par exemple, dans bien des cas, le système de ventilation n'était pas modulable et le chauffeur n'avait pas d'accès direct aux animaux.

Sur un marché aux bestiaux, l'inspecteur a constaté que des moutons ont été malmenés, en les tirant par leurs pattes ou leur tête. Les contrôles vétérinaires étaient insuffisants.

Chacune des situations citées ci-dessus constitue des infractions aux réglementations européennes qui protègent les animaux lors de leur transport. Dans son rapport, la Commission européenne qui avait déjà effectué une visite de contrôle en France en 1995, écrit : "Aucun progrès substantiel n'a pu être noté. Les mauvais traitements que nous avons constatés sur les marchés aux bestiaux en 1995 ont été, dans une certaine mesure, également constatés sur les marchés aux bestiaux visités en 1998".

Nous avons donné une large publicité à ce rapport en diffusant un communiqué à la presse. La revue **60 millions de consommateurs** y a consacré un article. Une copie du rapport nous a également été demandée par **Euronews**, **l'Officiel des transports** et la revue **Réussir Lait Elevage**. La **PMAF** a une nouvelle fois appelé le ministre de l'Agriculture à veiller à la stricte application de la réglementation protégeant les animaux lors de leur transport et à renforcer les contrôles sur les marchés et aux points d'arrêts des animaux.

Sécurité alimentaire et bien-être des animaux

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a vu le jour par un décret du 26 mars dernier. Cet organisme a été créé à la suite de la crise de la vache folle. Vous vous souvenez peut-être que la **PMAF** avait demandé que cette agence ait également des compétences pour surveiller et faire des recommandations pour le bien-être des animaux. Deux députés avaient alors déposé à l'Assemblée Nationale, à la demande de la **PMAF**, un amendement au projet de loi qui a donné naissance à cet organisme. Notre amendement avait, hélas, été rejeté. Finalement, c'est le décret d'application de la loi qui nous a donné satisfaction. Celui-ci précise que l'agence est chargée d'assurer auprès des ministères concernés l'appui scientifique et technique nécessaire à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des mesures prises dans le domaine du bien-être des animaux. La **PMAF** ne manquera pas d'attirer l'attention de cette agence sur les problèmes de bien-être des animaux qui sont bien souvent associés à des problèmes de sécurité alimentaire.

Loi d'orientation agricole : encore un espoir.

La **PMAF** n'a hélas pas réussi à faire adopter par l'Assemblée Nationale et le Sénat des amendements en faveur de la protection des animaux dans la Loi d'Orientation Agricole. Toutefois, le député André Gérin, qui avait déposé un amendement pour soutenir notre combat, est intervenu auprès de Jean Glavary, ministre de l'Agriculture, pour lui demander d'inclure le bien-être des animaux dans les décrets d'application de cette loi. Nous avons appuyé la démarche d'André Gérin en intervenant à notre tour auprès de Jean Glavary.

Xénotransplantations

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe s'est prononcée en janvier dernier en faveur d'un moratoire sur les essais cliniques de xénotransplantations (utilisation d'organes d'animaux pour les transplanter sur des organismes humains) du fait des problèmes scientifiques, médicaux, éthiques, sociaux et juridiques qui restent sans réponse. De même aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration (FDA) a annoncé qu'elle n'autoriserait pas les essais cliniques de transplantation d'organes de primates sur l'homme à cause des risques significatifs de maladies et contaminations de l'animal à l'homme. La FDA s'interroge également sur la sûreté des organes de porc. L'un des directeurs scientifiques de la FDA a précisé que le récent virus "Hendra" qui a sévi chez les porcs en Malaisie et qui s'est répandu chez les gens "nous rappelle que chaque fois que nous utilisons des cellules animales vivantes, des tissus ou organes, il y a un risque que quelque chose de très mauvais arrive".



Sondages et statistiques

- La Grande-Bretagne croule sous les carcasses de vaches qui ont été abattues à la suite de la crise de la vache folle. Si tout se passe bien, il faudra attendre 2010 pour qu'elles soient toutes éliminées.
- En 1998, 10,2% des œufs qui ont été vendus dans des grandes et moyennes surfaces étaient des œufs de poules élevées en plein air ou en libre parcours.
- La Fondation Brigitte Bardot a fait réaliser un sondage par l'IFOP sur les conditions d'élevage des animaux. 89% des personnes interrogées ont répondu oui à la question "Lorsqu'un produit est issu d'un élevage en batterie, seriez-vous favorable ou opposé à l'obligation d'un étiquetage portant la mention "Élevé en batterie" ?
- Un sondage réalisé au Royaume-Uni par Compassion In World Farming a révélé que 88% des britanniques souhaitent que le Royaume-Uni cesse d'exporter des animaux vivants.
- Depuis 1970, la productivité des truies a augmenté de 7,4 porcelets par an. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que des porcelets soient écrasés lorsque les truies se couchent. C'est pour éviter ces écrasements que les éleveurs prétendent qu'il est indispensable de garder les truies qui ont mis bas dans des stalles. La meilleure solution serait pourtant de mettre un terme à cette course aux porcelets.
- Depuis 1992, le poids vif des dindons a progressé de plus de 1 kg. Les pauvres bêtes n'en peuvent plus de grossir. Elles sont aujourd'hui si grosses, qu'elles ne peuvent même plus s'accoupler naturellement. Les éleveurs sont obligés de les inséminer artificiellement.
- La Coalition pour abolir le commerce de la fourrure a fait réaliser un sondage aux Etats-Unis. 86% des personnes interrogées se sont déclarées préoccupées par la façon dont sont tués les animaux pour leur fourrure et une majorité (59%) est prête à ne plus faire leurs achats dans les grands magasins qui en vendent.
- Afin de prévenir les phénomènes d'antibio-résistances, depuis le début de cette année, les éleveurs suisses n'ont plus le droit de mélanger des antibiotiques à la nourriture distribuée aux veaux, porcelets, poulets ou lapereaux. Cette pratique est courante en France, car les antibiotiques mélangés à l'alimentation des animaux accélèrent leur croissance.
- La pollution des eaux en Bretagne par les nitrates et les pesticides continue de s'accroître. D'après un bilan de la Direction Régionale de l'Environnement, la moyenne annuelle de pollution par les nitrates a battu les records avec 40mg/l en 1998.
- Le journal irlandais, Irish Times, a révélé que des corps de chiens sont utilisés pour confectionner de la nourriture pour les porcs et les poules pondeuses. La plupart de cette nourriture serait exportée.
- Selon l'Agence de recherche Eurispes, l'Italie compterait 1,5 million de végétariens.



4 Transport



Nouveau rapport inquiétant sur la Grèce

Un nouveau rapport de la Commission européenne a révélé les scandaleux mauvais traitements dont sont victimes les animaux en Grèce, un pays vers lequel la France exporte beaucoup de moutons.

Transport

Lorsqu'ils arrivent en Grèce, exportés de leur pays natal, beaucoup de moutons et de vaches ont déjà voyagé plus de 29 heures. Toutefois, les autorités grecques ne font pas appliquer la réglementation européenne qui exige qu'après 29 heures de voyage, les moutons et les vaches doivent être déchargés et recevoir de la nourriture, de l'eau et 24 heures de repos.

La plupart des véhicules contrôlés par la Commission n'étaient pas satisfaisants parce qu'ils avaient, par exemple, des trous dans le sol de la surface utilisée pour charger les animaux et des objets coupants (par exemple des clous) qui risquaient de blesser les animaux.

Ce rapport révèle également que la France, l'Espagne et les Pays Bas ne font pas appliquer la réglementation de l'UE. La Directive sur le transport exige qu'un plan de route soit soumis aux services vétérinaires avant le commencement d'un long voyage. La Commission a découvert que les plans de route pour les bovins français et pour les moutons espagnols et hollandais n'indiquaient pas que les animaux seraient déchargés pour recevoir de l'eau, de la nourriture et 24 heures de repos, comme l'exige la loi après 29 heures de transport. Les gouvernements français, hollandais et espagnol ne devraient pas approuver des plans de route qui, de toute évidence, montrent que la loi ne sera pas respectée.

Abattage

Dans un abattoir en Grèce, l'étourdissement par choc électrique a été réalisé de telle façon que les moutons, au lieu d'être étourdis, ont souffert de chocs électriques. Les moutons se sont échappés lors de leur "étourdissement" et étaient poursuivis dans le hall de l'abattoir. Ils n'étaient pas inconscients lorsque leur gorge était tranchée et plusieurs hommes les ont bloqués au sol durant la saignée.

Dans un autre abattoir, un employé qui étourdisait des taureaux avec un pistolet à tiges perforantes, utilisait son appareil à deux ou trois reprises (un seul coup aurait dû être suffisant).

Dans le cas des cochons, la puissance du courant électrique utilisée pour les étourdir était bien moins puissante que la puissance recommandée : les cochons risquaient donc de ne pas être correctement étourdis avant que leur gorge ne soit tranchée.

Ce rapport inquiétant montre, une fois de plus, à quel point les autorités grecques font preuve de laxisme pour faire appliquer la législation européenne qui protège les animaux lors de leur transport et leur abattage.

Une centaine de moutons meurt lors de leur transport vers la Grèce

Dans la plus grande discrétion et grâce à vos dons, nous continuons à surveiller les conditions de transport des animaux en France et lorsqu'ils sont exportés loin de nos frontières.

C'est ainsi que nos enquêteurs, alors qu'ils suivaient un chargement d'animaux, ont aidé à décharger d'un camion environ 50 moutons morts et beaucoup d'autres mourants dans le port de Bari au Sud de l'Italie. Ces animaux faisaient partie d'un chargement de plusieurs centaines de moutons transportés depuis la France et la Grande-Bretagne pour être abattus en Grèce.

Les enquêteurs de la **PMAF** ont en premier lieu observé les camions transportant les moutons le samedi 7 août dans le port de Bari, où ils attendaient un bateau pour transporter le camion en Grèce. Les moutons ont été gardés dans le camion par une chaleur étouffante pendant 48 heures (du samedi 7

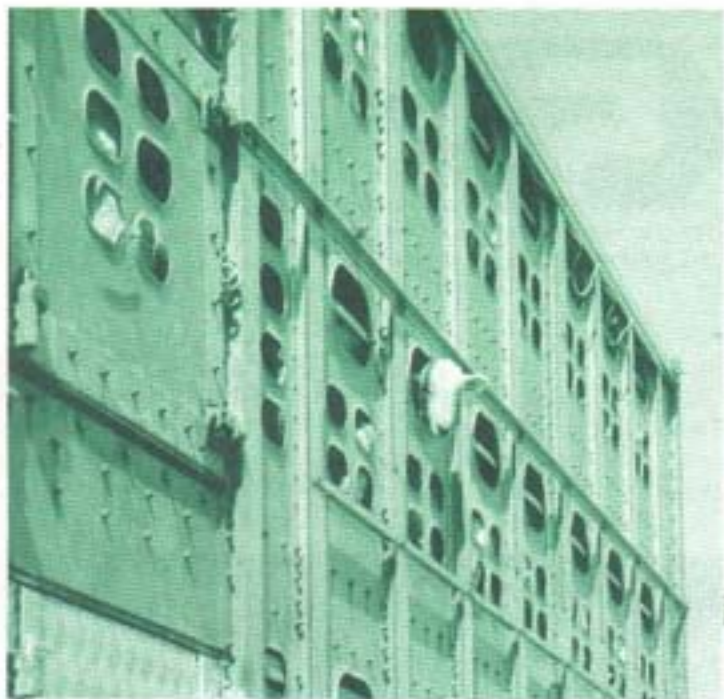


août au lundi 9 août) sans être abreuvés. Les moutons étaient dans un état grave, de plus en plus épuisés et déshydratés. Certains avaient de grandes difficultés à respirer. Beaucoup d'animaux ont alors commencé à succomber.

Après plusieurs appels de nos enquêteurs, les autorités italiennes ont finalement décidé de décharger les moutons dans les étables du port. Pour un grand nombre d'animaux, cette décision est survenue trop tard. Au bout du compte, 45 moutons français et 115 agneaux britanniques sont morts. La **PMAF** a immédiatement demandé aux autorités italiennes de ne pas transporter les moutons plus loin. Hélas, nous n'avons pas été écoutés et les moutons ont poursuivi leur voyage jusqu'en Grèce.

Des scènes affligeantes ont été filmées à Bari par la **PMAF** et la télévision italienne. Ces images seront disponibles très bientôt auprès de la **PMAF**.

Ces dernières semaines, nos enquêteurs ont vu des milliers de moutons être exportés vers les abattoirs grecs via l'Italie, avec des durées de transport qui pouvaient aller de 65 heures à 100 heures. Lorsque les animaux arrivaient à Bari ou étaient à bord du bateau en route vers la Grèce, ils étaient bien souvent dans un terrible état à cause des densités de chargement trop élevées dans les camions, de la chaleur extrême et du manque de ventilation et d'eau à bord de nombreux véhicules. Nous n'avons cessé de répéter depuis plusieurs années que les transports d'animaux sur de longues distances sont particulièrement cruels. Aujourd'hui, nous appelons une nouvelle fois le gouvernement français et l'Union Européenne à limiter de toute urgence la durée totale des transports d'animaux à 8 heures au maximum.



Exportations d'animaux d'Australie

Les exportations de bovins et de moutons depuis l'Australie se déroulent dans des conditions déplorables. En janvier dernier, 800 bovins sont morts, lors d'un trajet de Darwin vers l'Indonésie, quand le système de ventilation du bateau qui les transportait a cessé de fonctionner. Les animaux ont dû souffrir énormément, puisqu'ils ont complètement utilisé la petite quantité d'air qui était disponible dans leur enclos. Seulement 300 animaux ont survécu à ce désastre, les autres ont été lancés par-dessus bord.



PORCELETS

En mai dernier, plusieurs organisations d'éleveurs ont annoncé leur intention de faire abattre 80 000 porcelets de 8 kg, sur 4 mois, afin de lutter contre la surproduction dans la filière porcine.

La **PMAF** a dénoncé avec la plus grande fermeté cette initiative. Nous sommes immédiatement intervenus auprès du ministre de l'Agriculture et du Président de la Fédération Nationale Porcine, pour leur demander

de s'opposer à ces abattages précoces. Nous craignons en effet que dans les abattoirs, où le rendement prime bien souvent sur le bien-être des animaux, les porcelets ne soient sujets à des manipulations brutales et à un étourdissement inefficace. De même, du fait que ces porcelets allaient perdre une grande part de leur valeur marchande, nous craignons que les éleveurs ne leur apportent pas tous les soins, notamment vétérinaires, dont ils auraient pu avoir besoin.

Finalement, ce sont plus de 20 000 porcelets qui ont été abattus au lieu des 80 000 prévus. Chaque éleveur s'est vu offrir entre 70 F et 120 F par porcelet.

La **PMAF** s'inquiète de voir se généraliser le recours à l'abattage de très jeunes animaux lorsque les cours s'effondrent. Déjà en France, plus de 500 000 veaux de moins de 20 jours ont été abattus suite à la distribution de primes de l'Union Européenne pour désempoigner le marché de la

viande bovine.

Dans un communiqué de presse que nous avons diffusé, nous avons précisé "C'est la course à la productivité et au profit qui a conduit à une situation aussi aberrante. Aujourd'hui, les éleveurs en arrivent à considérer leurs animaux comme de simples déchets, dont ils tentent désespérément de se débarrasser. Pour sortir de cette crise, il est essentiel de développer en France un élevage porcin qui respecte les animaux, l'environnement et les consommateurs".

Pour lutter contre la surproduction porcine, la **PMAF** propose aux éleveurs de respecter les périodes naturelles de sevrage des porcelets (1), de mettre un terme à la sélection génétique qui a abouti à l'utilisation de truies hyperprolifiques (2) et de ne plus utiliser d'antibiotiques pour accélérer la croissance des animaux (3). La **PMAF** souhaite également l'abandon de l'élevage des truies dans des stalles individuelles dans lesquelles elles ne peuvent même pas se retourner et l'abandon de l'engraissement des porcs sur caillebotis, sans paille. Nous souhaitons également que soit mis un terme aux castrations routinières et à la coupe des queues des porcelets.

Hélas, pour que ces propositions, qui relèvent du simple bon sens, entrent en vigueur, les campagnes de la **PMAF** semblent encore bien nécessaires.

(1) Dans les élevages industriels, les porcelets sont sevrés à 3 semaines. Dans la nature, ils sont sevrés à un âge compris entre 9 et 20 semaines. Ce sevrage précoce est source de stress.

(2) Aujourd'hui, à chaque mise bas, une truie met au monde plus ou moins 12 porcelets.

(3) La **PMAF** croit que l'usage des antibiotiques devrait être limité à un usage thérapeutique.



La PMAF demande l'abandon du projet d'abattage de 80 000 porcelets

McDonalds fait un geste pour les animaux

La chaîne McDonalds au Royaume-Uni a pris une initiative importante en faveur de la protection des animaux. A partir du mois de janvier en l'an 2 000, la chaîne de restauration a annoncé son intention de n'utiliser que des œufs de poules élevées en libres parcours dans tous ses restaurants du Royaume-Uni.

La PMAF se réjouit vivement de cette décision, d'autant plus que McDonalds, au Royaume-Uni, utilise 80 millions d'œufs par an.

PMAF INTERNATIONALE

Compassion In World Farming

La PMAF est une organisation internationale qui, en plus de la France, a des bureaux au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas. De même, nous avons un coordinateur de campagnes pour les pays du Sud, qui est basé à Rome et plusieurs représentants dans les pays de l'Est. Dans certains

pays, la PMAF est appelée *Compassion in World Farming (CIWF)*. Nous avons décidé d'ouvrir dans "Champ Libre" une rubrique internationale destinée à vous informer des actions que nous menons dans l'ensemble des pays où la PMAF est établie.

PAYS-BAS

CIWF Pays-Bas a organisé un tour avec Hetty, notre poule géante à taille humaine, une semaine avant Pâques. Nous avons visité cinq villes et dans chaque ville une certaine de photos Polaroid de personnes qui demandaient l'interdiction des cages en batterie ont été prises puis envoyées au ministre de l'Agriculture néerlandais. Dans 10 autres villes, des bénévoles ont tenu des stands et ont recueilli des milliers de cartes de Pâques signées, qui ont été envoyées au ministre de l'Agriculture. Les personnes qui ont signé les cartes en ont reçu une autre qui leur demandait d'acheter seulement des œufs des poules élevées en libre parcours.



Manifestation à Bruxelles.

Nous avons fait réaliser un sondage qui a démontré que 76% des Hollandais pensaient que l'Union Européenne devrait interdire les cages en batterie et 68% pensaient que si l'UE décidait de ne pas les interdire, le gouvernement hollandais devrait prendre seul cette décision.

Le 15 mars, CIWF Pays-Bas a participé à Bruxelles, à la manifestation organisée par l'organisation belge de protection des animaux Gaia. Un gâteau fait avec des œufs de poules élevées en libre parcours a été remis au ministre de l'Agriculture belge.

Royaume-Uni

Une marche silencieuse a été organisée à Douvres le 7 août pour protester contre l'exportation de moutons britanniques.

Comme chaque année, CIWF a organisé une manifestation devant l'endroit où se tenait l'assemblée générale du principal syndicat britannique de fermiers pour leur demander de mettre un terme aux exportations d'animaux vivants. Cette manifestation visait à soutenir une proposition de loi du député Gwyn Prosser, qui propose d'interdire les exportations d'animaux vivants depuis le Royaume-Uni.

Au mois de mars, une manifestation a été organisée devant le ministère de l'Agriculture pour demander l'interdiction des exportations de moutons britanniques pour le festival de l'Aïd-el-Kébir en France, la fête musulmane du mouton.

A Pâques, des sympathisants de CIWF de tout le Royaume-Uni se sont rassemblés devant les plus grands élevages en batterie de poules pondeuses du pays.

Irlande

Un tour avec Hetty a parcouru toute l'Irlande au mois de mars. Hetty est apparue sur plusieurs chaînes de télévision, aux programmes d'information de BBC Northern Ireland, TV3 et Tnog. Des centaines de personnes ont signé des pétitions et ont été prises en photo pour envoyer des cartes personnalisées au ministre de l'Agriculture irlandais. Le point fort du tour



John Conroy et Trevor Sargent, tous les deux TDs, à remettre une pétition contre les cages en batterie au ministre irlandais de l'Agriculture.

a été la participation d'Hetty dans le cortège de la Saint Patrick dans la ville de Cork. Hetty, un chef de cuisine et six panneaux en forme d'œufs ont attiré l'attention des gens qui regardaient le cortège.

A Pâques, des députés irlandais au Parlement européen accompagnés par Hetty ont présenté au secrétaire du ministre irlandais de l'Agriculture des pétitions signées par 12 000 personnes et un œuf géant avec le message "Donnez aux poules pondeuses irlandaises une fête de Pâques heureuse en interdisant les cages en batterie".

Italie

Deux semaines avant Pâques, notre coordinateur pour les pays du Sud a coordonné, en collaboration avec les activistes de LAV (Lega Anti Vivisezione, le membre italien de notre Coalition européenne pour les animaux de ferme), la distribution dans 200 rues et places italiennes de milliers de cartes à signer et à envoyer au ministre italien de l'Agriculture lui demandant de soutenir une interdiction des cages en batterie. De même, des milliers d'œufs en chocolat ont été vendus à des sympathisants.

Un député italien au Parlement européen a organisé une action avec Hetty dans la ville où il est maire. Hetty est sortie d'un œuf géant autour duquel il y avait plusieurs nids en paille qui symbolisaient la production d'œufs en libre parcours.

Notre coordinateur de campagnes a également entamé une grève de la faim spectaculaire qui a convaincu le gouvernement italien de soutenir une interdiction des cages en batterie en Europe.

Adolfo Samoliti, notre coordinateur pour les pays du Sud, en compagnie de Enrico Ferri, Député européen.





L'Aïd El Kébir en France : jour de souffrance pour les moutons.

Cette année encore, le jour de l'Aïd el Kébir, une fête musulmane, des milliers de moutons ont été abattus en région parisienne à l'extérieur d'abattoirs. Des sites illégaux ont été aménagés, avec la complicité des pouvoirs publics, pour permettre l'abattage d'environ 50 000 moutons rien qu'en région parisienne. Nous avons effectué une surveillance de plusieurs de ces sites et nous avons pu pénétrer dans plusieurs d'entre eux. Nos enquêteurs ont pu filmer dans 2 sites. Voici un pénible résumé des scènes dont ils ont été témoins :

" Il m'est difficile de mettre en ordre mes impressions après avoir filmé cette festivité. Je voudrais que mes mots rendent justice aux souffrances des moutons et je ne pense pas qu'ils le puissent. Ce que j'ai vu et filmé était barbare : de la brutalité envers des animaux à une grande échelle.

L'Aïd el Kébir de 1999 est un exemple des pires comportements. Parfois, j'ai honte d'être un humain, et c'était le cas cette fois-ci. Des milliers de moutons avaient été entassés dans des enclos plusieurs jours avant la date du sacrifice. Je l'ai vu lors de reconnaissances préliminaires des sites de l'Aïd el Kébir.

Le 27 mars, lorsque je suis entré dans l'un des cent et quelques sites d'abattage, il semblait s'y tenir une fête avec des familles occupées de diverses façons. C'est alors que j'ai vu les moutons.

Des moutons dans des brouettes, avec leurs pattes attachées. Des rangées de moutons couchés sur le dos, sur des planches, en train d'être égorgés. Des moutons aux pattes attachées laissés çà et là.

Des moutons qui se débattent, d'autres qui ne se débattent pas. Du sang s'écoulant de corps se débattant. Des enfants assistant à ces scènes. Des moutons lançant des coups de pattes lorsque le sang s'écoule de leur gorge sectionnée. J'ai remarqué qu'il y a un regard de stupeur dans les yeux des moutons

juste après le coup de couteau. Ils font un affreux bruit guttural et étouffé pendant l'agonie. Certains périssent "rapidement" en moins d'une minute ; beaucoup d'autres moutons égorgés sont emmenés vers le lieu de dépeçage alors qu'ils étaient encore, à mon avis, bien vivants.

Deux hommes souriants traînaient un gros mouton récalcitrant depuis l'enclos jusqu'à l'extrémité d'une longue rangée de planches sur lesquelles on posait les moutons pour les tuer ; les moutons étaient soulevés, retournés sur le dos, et égorgés à une cadence rapide. Il y avait des grandes files d'attente de personnes attendant avec leur mouton. Des enfants riaient à la vue du sang qui s'écoulait. Je filmais ce mouton emmené vers la mort, puis pendant qu'il attendait, quand il fut posé sur une planche, celle-ci s'écroula sous son poids. Il resta sur le sol dans le sang et la boue, pendant que l'homme tâta sous la laine épaisse de son cou et écartait celle-ci. Je fermai mes yeux au moment du coup de couteau, mais la caméra continua de tourner. Il mourut, étendu sur ce sol.

Ceci se produisait de façon courante ici et dans d'autres endroits semblables de l'agglomération parisienne. Je m'attendais à plus de bruit de la part des moutons, mais mes oreilles étaient remplies des conversations humaines. La tranquille dignité des moutons ajoutait à l'horreur de ce cauchemar vivant et surréaliste.

Non seulement ces abattages sont cruels, mais ils sont illégaux d'après la législation européenne et d'après la législation française. Cependant, ni l'UE, ni le gouvernement français n'ont été en mesure de les empêcher.

Même les enseignements de l'islam critiquent ce type de tueries. Dans l'un des Hadith (livres saints) de l'islam, il est écrit : " Le prophète a dit à un homme qui aiguisait son couteau en présence de l'animal : " As-tu l'intention d'infliger deux fois la mort à cet animal, d'abord en aiguisant ton couteau devant lui, et ensuite en l'égorgeant ? "

Dans un autre il est écrit : " Ne tue pas de moutons en présence d'autres moutons, ni d'animal quel qu'il soit en présence d'autres animaux "

La **PMAF** est totalement opposée à toute discrimination ou préjugé racial ou basé sur la religion. Dans toute religion ou toute famille d'opinion, il y a des personnes qui ont de la compassion pour les animaux et des personnes qui manifestent de la cruauté envers ceux-ci. Mais au nom d'aucune religion il est tolérable que l'on traite ainsi des animaux. Hélas, comme pour les enseignements de tant de grandes religions de ce monde, les grands principes sont trop souvent ignorés dans la pratique.

La **PMAF** a déposé une plainte auprès de la Commission européenne et du gouvernement français contre ces abattages illégaux.

Nous réalisons également en ce moment même un film rapportant ce que nous avons vu. La **PMAF** l'enverra à certains députés, aux députés européens et aux gouvernements. De même, si nos moyens financiers le permettent, nous comptons engager des nouvelles actions en justice contre les communes où ces abattages clandestins ont été effectués. Nous resterons actifs jusqu'à ce que soit mis un terme à ces terribles tueries.



- La **PMAF** a été interviewée par le journal *Le Particulier Pratique* au sujet de l'élevage biologique des vaches laitières.
- Ghislain Zuccolo, directeur de la **PMAF**, a été invité de l'émission « L'actualité décalée » sur *Radio France Internationale (RFI)* pour parler de l'élevage en batterie des poules pondeuses. Il est également intervenu sur *RFI* dans la rubrique "environnement", pour parler des conditions modernes d'élevage des animaux.
- Barbara Dias Pais, chargée de campagnes à la **PMAF**, a été interviewée par la principale chaîne télévisée portugaise au sujet des conditions de vie des poules pondeuses élevées en batterie.
- Ghislain Zuccolo a été invité de l'émission « Vivre ensemble » de *France Culture* pour parler des poules pondeuses élevées en batterie.
- La **PMAF** a participé à l'émission de la *Cinquième* «Forum Planète» qui était consacrée aux conditions d'élevage des porcs. L'équipe de la **PMAF** a été filmée et interviewée lors d'une opération de sensibilisation que nous avons menée au centre ville de Strasbourg.
- Barbara Dias Pais et Nathalie Becker, assistante de direction à la **PMAF**, ont présenté les campagnes de la **PMAF** pendant près de 2 heures sur *Radio Saint Nabor* à Saint-Avold.
- Barbara Dias Pais a été interviewée sur les campagnes de la **PMAF** par la radio australienne *ABC Radio nationale*.
- Ghislain Zuccolo a participé à l'émission « Ça se discute » sur *France 2* qui était consacrée à l'utilisation d'animaux pour les films et la publicité et la détention par des particuliers d'animaux exotiques.
- Grâce à un don que nous avons reçu, nous avons pu faire diffuser 12 messages pour faire la promotion des œufs de poules élevées en libre parcours sur la radio parisienne *Rire et Chansons*.
- La **PMAF** a été interviewée par le *Canard Enchaîné* sur les conditions d'élevage des poulets de chair. Le journal qui a publié un excellent article à ce sujet a indiqué à ses lecteurs les coordonnées de la **PMAF**.
- La **PMAF** a apporté des informations sur ses campagnes aux journaux *Cheval Magazine*, *Quo* et *Europe et Liberté* qui nous ont sollicités.
- La **PMAF** a participé à une réunion de l'Alliance paysans écologistes consommateurs qui était consacrée à la Loi d'Orientation Agricole.
- La **PMAF** a participé à une réunion de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie qui effectue une étude pour connaître les attentes des consommateurs face au bien-être des animaux pour le ministère de l'Agriculture.
- Ghislain Zuccolo a été interviewé par le célèbre journal international *The Times* au sujet des conditions d'élevage des animaux.
- L'Institut National de la Recherche Agronomique s'est doté d'un comité d'éthique et de précaution. La **PMAF** est intervenue auprès de l'INRA pour demander que ce Comité d'Éthique prenne en compte le bien-être des animaux.
- Barbara Dias Pais a été interviewée au sujet des conditions de transport des animaux par la radio nationale britannique BBC Radio 4.

